

Secteur Logistique – Luxport S.A.

## **Renouvellement de la convention collective apporte une prime d'été pour les salariés de Luxport S.A.**

*Luxembourg, le 29 août 2019* – Aujourd'hui, le LCGB a, en tant que seul syndicat représenté au sein de la société Luxport S.A. à Merttert, signé un accord pour le renouvellement de la convention collective de travail pour une durée de 1 an et demi, à savoir du 01.07.2019 au 31.12.2020. Cette nouvelle convention collective prévoit notamment les améliorations suivantes :

- une prime d'été pouvant s'élever jusqu'à 500 € ;
- une augmentation des jours de congés suivant l'ancienneté.

Le LCGB salue ce résultat positif, qui s'inscrit dans la continuité des améliorations des conditions de travail et salariales des salariés de cette entreprise.

**Contact :** Paul GLOUCHITSKI, assistant syndical LCGB  
**Tél. :** +352 49 94 24-230  
**GSM :** +352 691 733 023  
**E-mail :** [pglouchitski@lrgb.lu](mailto:pglouchitski@lrgb.lu)